



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 6 JUILLET 2026

Procès-Verbal n°01

Président : Bertrand VOISIN

Présent(e)s : Maïté ROBILLARD, Agnès FLEURY, Dominique De La COTTE, Dominique PERRIER, François DEBORDE, Georges DOLD, Michèle LANEELLE, Sébastien LAIR, Christian VANTHUYNE, Anne-Marie RABAUD, Jean GUYONNET, Vincent DROUARD, Sylvain NIEWIADOMSKY

Excusés : Isabelle FAY, Thierry MABIRE

ORDRE DU JOUR :

- Adoption des derniers PV du Comité Directeur
- Nos Joies, nos Peines
- Informations du Président
- Mouvement dans les commissions
- Adoption du règlement intérieur de la CDA et de ses annexes
- Adoption des affectations des arbitres
- Recrutement
- Compte rendu de l'Assemblée Générale

1/Adoption des derniers PV du Comité Directeur :

Adoption du PV N° 5 du 12 mai paru le 02 juin et du PV N° 6 du 08 juin paru le 09 juin.

2/ Nos joies, nos peines :

a) Nos joies

Le Comité souhaite tout d'abord souhaiter la bienvenue à Florence HELIE, Sylvain AUBRY et Olivier DELILLE, élus jeudi soir lors de l'Assemblée générale du District, organisée au Tronquay. Félicitations à eux pour leur élection et bienvenue au sein du Comité Directeur.

Le Comité adresse également ses félicitations à l'ensemble des finalistes des Coupes du Calvados, ainsi qu'aux clubs ayant obtenu leur accession à l'échelon supérieur, récompensant ainsi leur saison sportive.

Le Comité a pris connaissance avec satisfaction d'un courrier de remerciement de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, saluant l'intervention de Jules LEBAS, alternant au District, qui a animé un atelier de cécifoot.

Enfin, le Comité remercie l'ensemble des clubs qui mettent leurs installations à disposition du District pour l'organisation des différentes actions de football d'animation.

b) Nos peines

Le Comité directeur a été informé du décès de Monsieur Enzo CANDELON, joueur du club de Thury HARCOURT.

Les membres du Comité de Direction adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à l'ensemble des dirigeants, éducateurs, bénévoles et licenciés du club de Thury-Harcourt. Ils leur témoignent tout leur soutien.

Le Comité Directeur adresse ses vœux de prompt rétablissement à Michel GOSSELIN et Lilian LEBARBEY.

3 /Informations du Président :

a) Relation avec la Ligue et subvention

Les relations entre la Ligue et les cinq Districts normands demeurent actuellement très tendus. Cette situation repose principalement sur un différend financier.

Chaque année, la Fédération Française de Football attribue à la Ligue une enveloppe de subvention, destinée au fonctionnement des Districts. Cette somme correspond à une répartition par District, le restant étant jusqu'à présent conservés par la Ligue en application d'une convention. Cette répartition faisait déjà l'objet de critiques, y compris de la part de l'actuel Président de la Ligue lorsqu'il exerçait des fonctions de Président de District.

Lors de la dernière Assemblée Générale de la Ligue, il a été clairement annoncé que cette subvention ne serait pas reversée aux Districts. Un bras de fer est désormais engagé et la Fédération Française de Football sera amenée à jouer un rôle d'arbitre.

Malgré ce contexte, les Districts ont proposé plusieurs dates de rencontre afin de renouer le dialogue dans un esprit de responsabilité et d'apaisement. Ces propositions n'ont, à ce jour, pas reçu de réponse favorable. Il convient désormais d'attendre l'évolution de la situation.

Le Comité de Directeur regrette la situation actuelle et souhaite qu'un consensus puisse être rapidement trouvée entre les Présidents des Districts et le Président de la Ligue.

Le Comité souhaite un retour à un dialogue constructif permettant d'apaiser les relations entre les différentes instances et de recentrer sur l'essentiel : le développement et la promotion du football qui nous rassemble.

De plus, l'Assemblée Générale Fédérale a adopté de nouvelles sanctions disciplinaires, prévoyant notamment un renforcement de certaines sanctions. Les commissions de discipline devront prochainement mettre à jour leurs barèmes en conséquence.

Par ailleurs, plusieurs modifications des règlements des Ligues et des Districts sont en cours de finalisation avant leur publication.

b) Projet de stage de cohésion

Le Président propose l'organisation d'un stage de cohésion réunissant les membres des commissions, le personnel administratif et le Comité Directeur.

Ce rassemblement pourrait se dérouler du vendredi soir au samedi après-midi. Le vendredi serait consacré à un moment de convivialité autour d'activités communes (tarot, belote, dominos, footgolf, foot en marchant, etc.), suivi d'un repas et d'une nuit au château à Houlgate.

Le samedi matin serait consacré à un atelier de cohésion animé par un intervenant extérieur, permettant de favoriser les échanges entre les différents acteurs du District à travers des groupes de travail mixtes.

Le Président propose également que les conjoints puissent rejoindre les participants pour partager le déjeuner du samedi midi, selon une formule qui restera à définir.

Afin de limiter les frais de déplacement, un covoiturage pourrait être organisé au départ du District.

Le Président invite les membres du Comité à faire part de leurs observations sur ce projet.

c) Disposition financière

Le Président soumet à l'approbation du Comité l'annexe n° 5 – Dispositions financières pour la saison 2026-2027.

Le Comité est invité à se prononcer sur son adoption.

d) Prestataire d'entretien

Le Président informe le Comité du changement de prestataire chargé de l'entretien des locaux du District. Cette décision fait à la suite de prestations jugées insuffisantes et à un manque de stabilité des intervenants. Le nouveau prestataire offre, par ailleurs, un coût inférieur pour un volume de prestations équivalent.

e) Groupes Séniors 2026-2027

Présentation des groupes Seniors pour la saison 2026-2027.

Le Président donne la parole à Olivier DELILLE afin d'apporter les commentaires utiles sur leur composition.

La proposition de composition des groupes est présentée au Comité Directeur. Celle-ci est détaillée dans le procès-verbal n°32 de la Commission des Compétitions en date du jeudi 25 juin.

f) Demande de dérogation

Le Comité est saisi d'une demande du club d'Argentan visant à obtenir l'intégration de son équipe U17 Féminines dans la compétition concernée.

Le dossier est présenté au Comité pour examen.

4/Mouvement dans les commissions :

Commission Féminine :

- Intégration de M. Laurent BOURBIER.

Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA) :

- Intégration de Grégory MEURDRAC.
- Intégration de Mme Isabelle FAY au sein de la section Désignations, en qualité de représentante du Comité de Direction.

Commission de Discipline :

- Intégration de M. Romuald VASSELIN.

Commission du Parcours de Performance Fédéral (PPF) :

- Demande d'intégration de M. Maxime LEGRAND.
- Demande d'intégration de M. Lucas BENAHER.

Démissions et modifications :

Le Comité prend acte des évolutions suivantes :

Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA) :

M. Arnaud BISSON, Conseiller Technique en Arbitrage (CTA), ne peut plus être membre de la CDA en raison de son statut de salarié du District. Il continuera toutefois à participer aux travaux de la commission avec voix consultative.

Mme Morgane ONFROY présente sa démission de la section Jeunes de la CDA.

Par ailleurs, le Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage sollicite l'application des dispositions réglementaires prévoyant qu'après trois absences non excusées, le Président de la commission peut proposer au Comité Directeur de mettre fin aux fonctions du membre concerné.

En application de cette disposition, il est proposé au Comité Directeur de prononcer la cessation des fonctions de M. Vincent DROUARD au sein de la Commission Départementale de l'Arbitrage.

5/ Adoption du règlement intérieur de la CDA et de ses annexes

Le Président soumet à l'approbation du Comité de Direction le règlement intérieur de la Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA), ainsi que ses annexes.

Ces documents ont été transmis aux membres du Comité vendredi dernier afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le Président invite chacun à faire part de ses éventuelles observations ou demandes de modification avant de procéder à leur adoption.

Disposition relative aux arbitres évoluant en D1 en tant que joueurs : Il est précisé qu'un arbitre exerçant également en qualité de joueur ne pourra pas officier en tant qu'arbitre en championnat D1.

Adopté par le comité directeur

6/ Adoption des affectations des arbitres :

Le Comité de Direction est invité à valider les affectations des arbitres pour la saison 2026-2027. Les nominations et classements des arbitres ont été adoptés à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

À l'issue de cette validation, la Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA) procédera à la publication d'un procès-verbal officialisant ces affectations.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, ces décisions pourront faire l'objet d'un recours de la part des arbitres concernés, dans les délais prévus.

Adopté par le comité directeur.

7/ Recrutement :

Le Président informe le Comité que les différentes campagnes de recrutement sont en cours.

Les entretiens pour le recrutement **d'un(e) alternant(e) Responsable de projet**, appelé(e) à remplacer Ercan GULER, débuteront le mardi.

Le mercredi sera consacré aux entretiens de recrutement du futur **agent de développement associatif**.

Le jeudi aura lieu les auditions pour le recrutement **d'un(e) alternant(e) en juridique**.

Enfin, concernant le secteur du Football d'Animation, le Président indique qu'un premier alternant a d'ores et déjà été retenu avec Maxime. Une dernière audition est programmée le jeudi afin de finaliser ce recrutement.

8/ Compte rendu de l'Assemblée Générale

Le Président adresse une nouvelle fois ses remerciements au club du Tronquay ainsi qu'à la municipalité pour la mise à disposition de la salle communale ayant permis l'organisation de l'Assemblée Générale.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée dans des conditions conformes aux habitudes de fonctionnement de l'instance. Aucune question particulière n'a été soulevée et les règlements présentés ont été adoptés pour la saison à venir.

La prochaine Assemblée Générale, prévue en octobre, sera consacrée aux éléments financiers.

Le Président fait toutefois part de son interrogation concernant la faible participation des clubs à cette Assemblée Générale. Il s'interroge sur l'intérêt porté par les clubs à ces temps institutionnels et sur les actions qui pourraient être mises en place afin de rendre ces rendez-vous plus attractifs et favoriser une meilleure mobilisation.

Il est également précisé que, dans le cadre des évolutions réglementaires fédérales envisagées, une réflexion est en cours concernant l'évolution du nombre de pouvoirs détenus par les clubs lors des Assemblées Générales. Un vœu proposant de porter ce nombre à deux ou trois pouvoirs sera étudié par la Fédération Française de Football lors de son échéance de décembre.

Le Président

Bertrand VOISIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Voisin', with a stylized flourish at the end.

La secrétaire générale

Maïté ROBILLARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Robillard', with a large, stylized initial 'R'.